

<b>Compte rendu de la 1<sup>re</sup> rencontre du Comité technique restreint de la rivière Lorette Le 16 novembre 2015 Salle 171, Édifice de la Fabrique, ville de Québec</b>		
Étaient présents :	<p>Ville de Québec</p> <p>Ville de L'Ancienne-Lorette</p> <p>MDDELCC</p> <p>MSP</p> <p>WSP</p>	<p>Guy Laliberté Denis Brisson Louise Babineau</p> <p>André Rousseau Jean-Sébastien Bussière</p> <p>Isabelle Nault Marie-Josée Osmann François Godin Gilles Delagrave</p> <p>Claude Ferland</p> <p>Pierre Pelletier Patrick Béland</p>
Était absent :	MSP	Pascal Marceau
<b>Ordre du jour</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mot de bienvenue</li> <li>→ Présentation de l'objectif</li> <li>→ Dépôt de documents</li> <li>→ Présentation faite par WSP</li> <li>→ Tour de table sur les critères et sur les questionnements</li> <li>→ Planification des prochaines rencontres</li> <li>→ Point d'information pour la visite de terrain</li> <li>→ Autres sujets : Étude d'impact</li> </ul>		
<p>Rédigé par : Louise Babineau, 26 novembre 2015</p> <p>Révisé par : toutes les personnes présentes</p> <p>Corrigé par : Louise Babineau, 17 décembre 2015</p>		
<p>Distribution : à toutes les personnes présentes ainsi qu'à messieurs Serge Bédard et Claude Pigeon (VQ), Pascal Marceau (MSP) et François Groux (WSP)</p>		

Sujet	Intervenant	Questions, réponses et présentation
Mot de bienvenue et présentation des participants	Guy Laliberté Isabelle Nault	<p>Guy Laliberté ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue aux participants. Louise remet l'ordre du jour.</p> <p>Isabelle Nault demande d'ajouter le sujet de l'étude d'impact à l'ordre du jour. Elle demande à recevoir l'ordre du jour quelques jours avant la rencontre afin que les représentants du gouvernement puissent se préparer et ajouter des sujets si requis. Elle demande que les prochaines rencontres soient planifiées et réservées à l'agenda dès maintenant.</p>
Objectif	Guy Laliberté	<p>Guy présente l'objectif de la rencontre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <i>Présenter l'état des connaissances actuelles afin d'obtenir les critères et les questionnements des représentants gouvernementaux.</i></li> </ul>
<p>Dépôt de documents:</p> <p>Ordre du jour</p> <p>Compte rendu préliminaire de la rencontre du Comité technique 4-11-15</p> <p>Cahier de la présentation de WSP</p> <p>Document pour la visite de terrain</p>	Louise Babineau Denis Brisson	<p>Le compte rendu préliminaire de la rencontre du 4 novembre est déposé. Isabelle Nault demande à recevoir la version électronique afin que les représentants gouvernementaux puissent intégrer leurs commentaires en mode révision. Louise transmettra le compte rendu électronique.</p> <p>Denis Brisson remet un exemplaire de la présentation préparé par WSP et explique qu'une correction a été apportée au document.</p> <p>Louise Babineau remet le document préparé pour la visite de terrain de l'après-midi.</p>
Présentation de WSP	Patrick Béland	<p>Patrick Béland explique les diapositives de la présentation power point :</p> <p><i>Rivière Lorette, Protection permanente contre les inondations. Présentation de la solution technique, 16 novembre 2015</i></p>

Sujet	Intervenant	Questions, réponses et présentation
		<p>Patrick Béland présente l'état d'avancement des études, le positionnement préliminaire des murs anti-crues et des bras de décharge ainsi que des exemples de murs anti-crues réalisés.</p> <p>Les deux premiers critères utilisés par WSP pour positionner les ouvrages sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Donner une capacité maximale à la rivière pour rabattre la ligne d'eau</li> <li>➤ Appliquer la ligne d'eau sur une image aérienne.</li> </ul> <p>Le type d'ouvrage présenté est celui d'un mur avec poutrelles de bois et pieux. Cette option répond aux critères suivants : facilité de construction et rapidité d'exécution. Ce type d'ouvrage et les travaux requis pour l'implantation génèrent moins d'impacts. Le concept présenté est préliminaire. D'autres exemples sont présentés. Il est mentionné que</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 90% des ouvrages sont &lt; à 1,2 m. en rive gauche.</li> <li>➤ 85 % des ouvrages sont &lt; à 1,2 m. en rive droite.</li> </ul> <p>Les murs les plus hauts sont situés dans la zone commerciale. Chaque ouvrage sera positionné sur l'image aérienne (vue en plan). Les bras de décharge sont positionnés dans les méandres à proximité des rues suivantes :</p> <p>Des Groseillers Saint-Jean-Baptiste Michel-Fragasso</p> <p>Le débit &gt; à 15 m<sup>3</sup>/s passe par le bras de décharge</p> <p>Le principe du bras de décharge permet de rabaisser la ligne d'eau. Le bras de décharge augmente la section d'écoulement et abaisse le niveau d'eau en situation d'exception (eaux hautes) dans la plaine de débordement</p>

Sujet	Intervenant	Questions, réponses et présentation
		<p>existante. Un débit supérieur à 50% du Q2 ans est amené à basculer vers le bras de décharge. Un gain de 10 à 15 cm par bras de décharge a été évalué. Sur la base du positionnement préliminaire des ouvrages, la simulation hydraulique a donné un gain de 20 cm. La présence d'enrochement dans le bras de décharge sert à limiter l'érosion régressive.</p>
Mur anti-crue et bras de décharge et critères	Questions-réponses	<p>Q-Les citoyens de la Ville de l'Ancienne-Lorette ont-ils été rencontrés ?</p> <p>R-Les citoyens ont été rencontrés le 25 octobre dernier pour la présentation de la solution retenue. Ils n'ont pas été rencontrés individuellement avec le positionnement précis de l'ouvrage sur leur terrain. Il reste du travail à faire pour avoir des réponses à obtenir.</p> <p>Q-Une gamme de mesures d'atténuation sera-t-elle offerte aux propriétaires ? Les butons ou autres types d'aménagements sont-ils prévus ?</p> <p>R-Ce sujet sera abordé en tenant compte des pour et des contre et des critères du projet.</p> <p>Le critère premier est celui de la pérennité de l'ouvrage. La négociation avec le propriétaire se fera sur la base de la rationalité. Le critère de sécurité et celui de l'inspection demeurent prioritaires.</p> <p>R-François Godin mentionne qu'il importe de laisser un signe visible pour les générations futures.</p> <p>Q-Comment le mur sera-t-il intégré sur le terrain ?</p> <p>R-Guy Laliberté mentionne qu'un architecte de paysage sera associé au projet.</p> <p>R-La mise en place d'un remblai du côté de la rivière n'est pas réaliste, compte tenu des exigences d'inspection de l'ouvrage.</p> <p>R-Le critère de la sécurité est important. La solution finale va tenir compte à la fois de l'intégration et du moindre impact environnemental.</p>

Sujet	Intervenant	Questions, réponses et présentation
Étude d'impact	Préoccupation du gouvernement	La solution qui a été retenue devra être expliquée dans l'étude d'impact et l'agglomération devra justifier pour quelles raisons, cette solution a été retenue.
Bras de décharge	Questions et réponses	Q- Une inspection des bras de décharge est-elle requise ? R- Pierre Pelletier précise que le bras de décharge vient aider, là où il y a des zones d'érosion active. Les bras de décharge seront conçus pour un entretien minimal et une inspection minimale.
Bras de décharge	Préoccupation du gouvernement	Q- Les bras de décharge étant en zone inondable, que se passera-t-il avec la modification des zones inondables ? L'agglomération devra s'assurer de conserver le bras de décharge et d'intégrer un élément réglementaire en terme d'usages (règles de zonage) pour conserver la fonction des bras de décharge.
Bras de décharge	Préoccupation du gouvernement	L'acquisition de terrain comme mesure d'atténuation est perçue positivement. Cela permettrait de conserver le milieu humide et le bras de décharge.
Secteur du parc technologique	Questions et réponses	Q- Quelles interventions sont prévues en aval d'Henri IV ? R- L'agglomération n'interviendra pas.
Secteur du parc technologique	Préoccupation du gouvernement	Prévoir de conserver la zone d'emmagasinement de l'eau et réglementer les zones inondables de ce secteur en termes d'usages à autoriser ou à prescrire.
Développement ultime et climat	Préoccupation du gouvernement  Explication de la Ville de Québec	Décrire les situations climat et développement dans l'étude d'impact. Utiliser la situation la plus critique. L'agglomération devra justifier le scénario retenu  La Ville de Québec précise que la situation la plus critique est celle du développement actuel avec le climat futur. La Ville devra réviser les zones inondables.
Géotechnique	Préoccupation du gouvernement	Réaliser une étude géotechnique pour déterminer les propriétés géotechniques sur

Sujet	Intervenant	Questions, réponses et présentation
		le linéaire de la rivière. WSP produira une note technique
Comportement des glaces	Préoccupation du gouvernement	Comment la solution retenue pourrait contraindre le transport des glaces ? Cette analyse devra faire partie de l'étude d'impact WSP produira une note technique
Drainage des arrières lots et secteurs endigués	Questions et réponses	<p>Q-Comment seront drainés les lots endigués ?</p> <p>R-Cette question fait partie des études préparatoires de WSP. Une tranchée drainante est envisagée sauf dans le secteur commercial. Les drains privés seront considérés et débranchés. L'expérience de la Ville de l'Ancienne-Lorette depuis 2013 est intéressante puisqu'aucune accumulation d'eau a été constatée par les représentants de VAL dans les secteurs où les sacs de sable ont été implantés et ce, même en situation de fortes pluies.</p> <p>Q-Que fera la municipalité si les citoyens se branchent ? Quelles mesures réglementaires ou autres seront mises en place ?</p> <p>R-L'inventaire des petits exutoires a été réalisé. Le raccordement des gouttières vers le cours d'eau n'est pas permis.</p>
Érosion	Questions et réponses	<p>Q-Est-ce que des problèmes d'érosion sont anticipés en situation où les murs anti-crue se rapprochent de la rivière ?</p> <p>R-Des interventions de protection des rives seront réalisées sur les zones à risques.</p>
Dynamique morphologique	Question	Q-La position du mur et des bras de décharge a-t-elle été envisagée en fonction du critère de dynamique morphologique de la rivière car la performance des bras de décharge sera conditionnée par la dynamique de la rivière.
Dynamique morphologique	Préoccupation du gouvernement	Identifier les zones les plus vulnérables en lien avec la dynamique morphologique de la rivière Lorette.
Analyse de risques	Préoccupation du gouvernement	Analyser tout le tronçon et proposer des mesures diminuant la vulnérabilité et le risque lorsque ceux-ci se présentent. Inclure cette

Sujet	Intervenant	Questions, réponses et présentation
		analyse dans l'étude d'impact
Étanchéité de l'ouvrage	Questions et réponses	Q-Est-ce que l'étanchéité doit être totale ? R-Les fuites sont acceptables et ne représentent pas un problème. Il pourrait y avoir de l'eau qui passe entre les planches.
Étanchéité de l'ouvrage	Préoccupation du gouvernement	Bien informer les citoyens qu'il pourrait y avoir de petites fuites
Technique de conception du mur	Questions et- réponses	Q-Quel est le lien entre le sol et le mur? R-WSP précise que le premier montant est en acier avec clé d'ancrage et il est enfoui. D'autres techniques sont possibles soit un mur de béton en L avec un parement architectural du côté des résidences. Le secteur des motels du boulevard Wilfrid-Hamel représente un défi. La solution pourrait s'apparenter à celle de Baie Saint-Paul (palplanches).
Gestion du risque en phase de construction	Questions et réponses	Q-Comment seront gérés les risques d'inondation pendant la période des travaux de construction ? R-Le niveau de protection actuel sera maintenu pendant les travaux.
Ordonnancement des travaux	Questions et réponses	Q-Quel est le mécanisme d'ordonnancement des travaux ? R-Les travaux seront réalisés de l'aval vers l'amont. Il faut vérifier la faisabilité de la construction.
Travaux de l'étude d'impact	Questions et réponses	Q-Y-a-t-il d'autres travaux présentés dans l'étude d'impact qui ne seront pas réalisés ? R-Il y a une mise à jour de l'étude d'impact à faire. Les zones d'érosion active sont à corriger.
Analyse coûts-bénéfices	Préoccupation du gouvernement	Faire une analyse coûts-bénéfices, avantages du projet et coûts de l'inondation
Secteur fusible	Questions et-réponses	Q-Est-ce qu'il y a un secteur fusible ? R-WSP répond qu'il n'y a pas de secteur fusible prévu. Le critère d'équité de protection s'impose.
Secteur fusible	Préoccupation du gouvernement	Expliquer dans l'étude d'impact qu'il n'y aura pas de secteur fusible

Sujet	Intervenant	Questions, réponses et présentation
Bilan des rives	Préoccupation du gouvernement	Avoir le bilan de la qualité environnementale des rives et voir ce qui peut être fait au point de vue réglementaire pour la rive.
Revanche et risque résiduel	Préoccupation du gouvernement	<p>François Godin demande que le sujet de la revanche soit discuté à la prochaine rencontre</p> <p>Le débit de conception du mur proposé est Q100. Il y a 64 % de chances d'avoir une surverse sur un horizon de 100 ans et cet événement est conditionné par l'ajout d'une revanche. La revanche proposée de 30 cm amène à tenir compte de l'incertitude des modèles et du changement climatique. Il y aura une gestion du risque résiduel. Les expériences françaises et américaines peuvent être utiles. Le risque résiduel peut également provenir des citoyens s'ils touchent à l'intégrité du mur. Il n'existe pas de critère quant à la présence et à la hauteur d'une revanche de protection. La hauteur de la revanche se justifie avec l'ensemble des critères par rapport à une tolérance au risque acceptable.</p>
Secteurs à risques	Question-réponse	<p>Q-Y-a-t-il des secteurs plus à risques ?</p> <p>Q-Une surveillance supplémentaire est-elle requise dans les zones à risque ?</p> <p>R-Le rapport de comportement est intéressant, car il permet de bien comprendre la rivière. Le comportement de la rivière en situation extrême est un outil important pour la sécurité civile.</p>
Exigences environnementales	Question-réponse	<p>Q-WSP demande quelles sont les critères et les exigences environnementales du gouvernement ?</p> <p>R-Isabelle Nault précise que l'espace de liberté est un critère important qui devra être justifié dans l'étude d'impact. De plus, elle demande d'expliquer pourquoi la rive de 10 m ne peut être respectée. Donner les raisons physiques du non respect de la rive de 10 m. Présenter les mesures d'atténuation dans le projet.</p> <p>R-Gilles Delagrave précise que le critère de</p>

Sujet	Intervenant	Questions, réponses et présentation
		<p>sécurité demeure l'objectif premier du projet et que le bilan des rives devra aussi être fait.</p> <p>R- Il est également fortement suggérer qu'en guise de mesure d'atténuation, l'initiateur prévoit naturaliser la rive entre la rivière et le mur anti-crues projeté.</p>
Étude d'impact	Préoccupation du gouvernement et explications	<p>Isabelle Nault demande de revoir les questions et commentaires de l'étude d'impact. Le dépôt d'une nouvelle étude d'impact implique de recommencer le processus et toutes les étapes. Ceci entraîne des délais administratifs et des frais. De plus, une nouvelle étude d'impact devra reprendre et remettre en évidence l'ensemble des éléments qui sont inclus dans les directives ministériels.</p> <p>L'option de déposer un addenda à l'étude d'impact est proposée. Ce dernier sera la continuité des documents déjà déposés au ministère. Il devra présenter les pour et les contre de l'ensemble des scénarios possibles ainsi que le scénario retenu et inclure l'historique qui campe les scénarios. Les travaux temporaires devront être inclus dans l'ordonnancement des travaux de l'étude d'impact. Le bilan de l'habitat du poisson sera à revoir en incluant les empiètements induits par les travaux temporaires. Il y aura une discussion avec les représentants du secteur Faune pour évaluer si un projet de compensation est requis. Les bras de décharge pourraient équilibrer l'équation dans le bilan des pertes d'habitat du poisson selon sa conception. Le positionnement du mur anti-crue et la localisation précise des interventions sur le littoral sera documentée par WSP. Le volet architectural du mur sera abordé plus tard.</p> <p>Même si l'étude d'impact est à l'étape de recevabilité, il faut que tout soit cohérent pour la délivrance du certificat d'autorisation.</p>

Sujet	Intervenant	Questions, réponses et présentation
		De façon générale, le résumé de l'étude d'impact est le document le plus lu lors de la période d'information et de consultation du public tenue par le BAPE.
Suivis		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ WSP prépare les notes techniques sur les sujets suivants : glace, dynamique morphologique, positionnement lot par lot du mur anti-crue et conception technique du type de mur anti-crue.</li> <li>➤ Ville de Québec et Ville de l'Ancienne-Lorette réalisent le travail de bilan des rives.(SB, arrondissement et JSB)</li> <li>➤ Ville de Québec planifie les trois prochaines rencontres, prépare l'ordre du jour en avance et le transmet au gouvernement (DB)</li> <li>➤ Ville de Québec rédige les compte-rendu de rencontre (LB) et les transmet pour commentaires.</li> <li>➤ Ville de Québec demandera à l'équipe de Jacques Faguy la participation d'un architecte de paysage (GL)</li> </ul>